



MAIRIE
DE
SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 20 décembre 2023**

Membres en exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10

Le 20 décembre 2023 à 17h30, le conseil municipal de la commune de Saint André de Cruzeires convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Manuel GARRIDO, maire.
Date de convocation du conseil municipal : 15/12/2023.
Date d'affichage : 15/12/2023.

Présents : Jean-Manuel GARRIDO, Lionnel ROBERT, Jean-Claude ESPERANDIEU, Stéphane FEDERICI, Yves PORTENGUEN, Joël LAHACHE, Brigitte TOURNIER, Patrick PETIT.

Absents excusés : Géraldine VIOLET donne procuration à Stéphane FEDERICI. Corinne PASCAL donne procuration à Brigitte TOURNIER. Aurélie RENAUD

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Lionnel ROBERT est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 05 Décembre 2023 par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

1- Décision Modificative N°2

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M.14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux, la décision modificative n°2 de l'exercice 2023 permet d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2023.

L'ensemble des propositions d'inscription de dépenses et de recettes conduit à :

- une baisse de 1 000 € au compte Bâtiments publics et une augmentation au compte 6456 de 1 000 € pour le versement au FNC.

Vote Pour à l'unanimité

Monsieur le Maire lève la séance à 17h47

Le Maire

Le Secrétaire de séance